

*Histoire de nostre temps.*

75

Ceux qui pour venger leurs passions ont en  
plaine paix enlevé par force & inhumainement  
outragé les sujets de sa Majesté; qui chassent  
de leur propre autorité ses Officiers de leur  
siege, empêchent le cours de la justice, sont-ils  
recevables à accuser les autres de l'opprimer in-  
justement?

Ceux qui en s'eslevans en armes contre leur  
Roy, en surprenants ses villes, & s'emparants  
de ses forteresses, ont fait paroître leur ambi-  
tion insupportable, doivent-ils estre receus à  
en taxer ceux qui ayans reçus de sa Majesté des  
plus fortes places de son Royaume, les ont re-  
mises en ses mains pour faciliter la paix qu'elle  
veuloit donner à son peuple?

Quelle ambition peut-on s'imaginer plus  
dangereuse que celle qu'on voit en leurs a-  
ctions, par lesquelles publiquement à force  
ouverte ils usurpent l'autorité Royale, & en-  
treprennent ce qui n'appartient qu'au Sou-  
verain?

Sera-t'il loisible à ceux qui ont mangé le peu-  
ple iusques aux os, & exercé sur lui les cruau-  
tez les plus barbares qui se peuvent penser, de  
parler de son soulagement pour en rejeter l'op-  
pression & la ruine sur les autres?

Enfin permettra-t'on à ceux qui n'ont ja-  
mais gardé aucunes des paroles qu'ils ont don-  
nées à leur Roy, d'accuser les autres de perfidie,  
leur attribuant le viollement de la foy pu-  
blique?

L'envie les fait parler & se plaindre de l'ad-

M.D.CXVII.

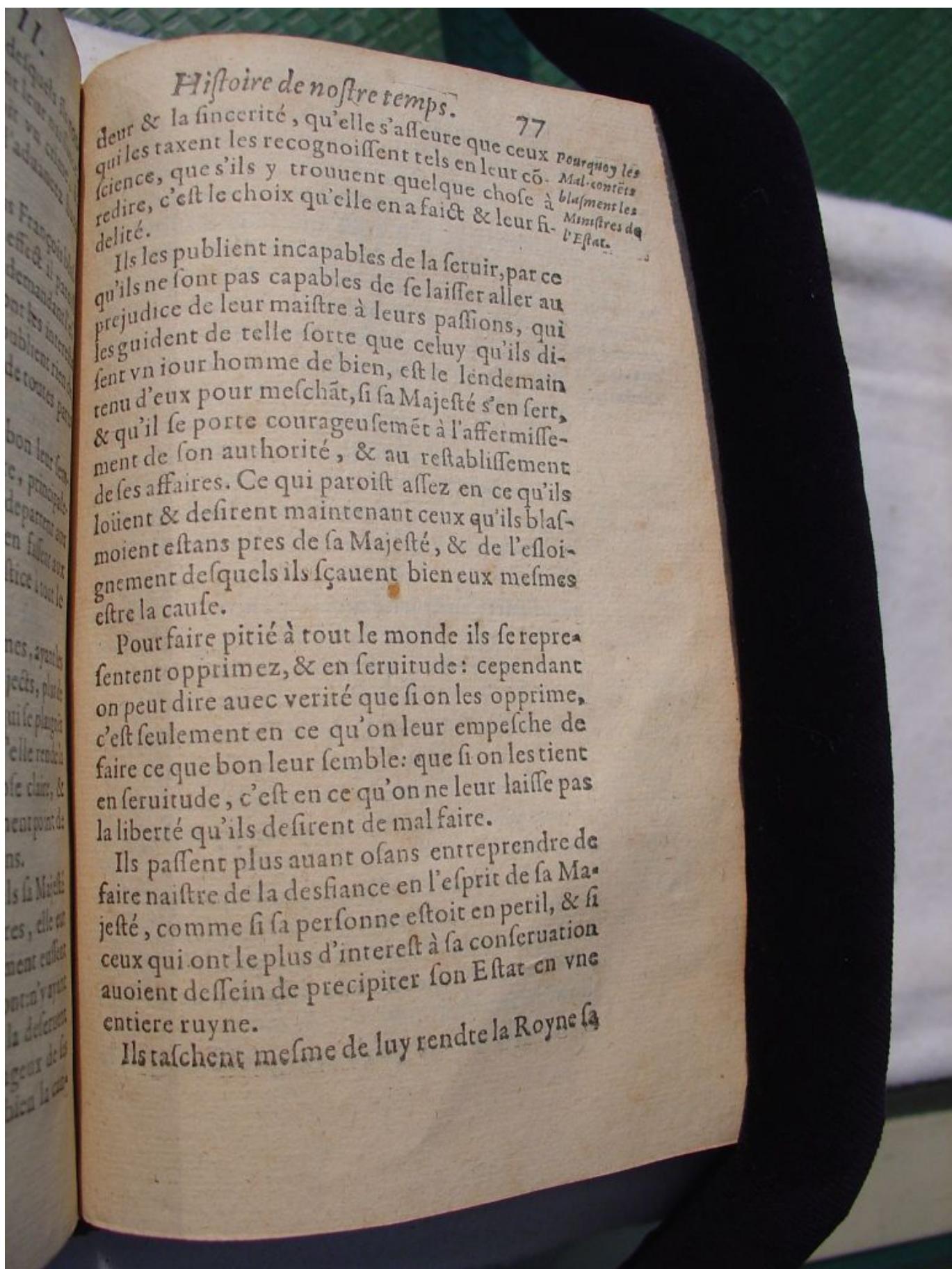
76  
Les Meſcon- uancemēt de ceux en la place desquels ils von-  
ſents ſe di- droient eſtre : ils leur imputent leur naissance,  
ſent bons & comme ſi eſtre eſtranger eſtoit vn crime, &  
Francois, & blasphem par qu'on n'en eut iamais veu d'auancez hors  
enue l'ad- de leur pays.  
uancement  
d'un Eſtrang- Ils font ſemblant d'eſtre bons Francois bla-  
er, en la pla- mant les Eſtrangers, mais en effet il paraift  
ce duquel ils bien quels ils ſont, puis qu'en demandant l'eſ-  
vondroient ſont attachez à la France, ils n'oublient rien de  
eſtre. ce qu'ils peuuent pour en attirer de toutes parts  
à la ruyne de ce Royaume.

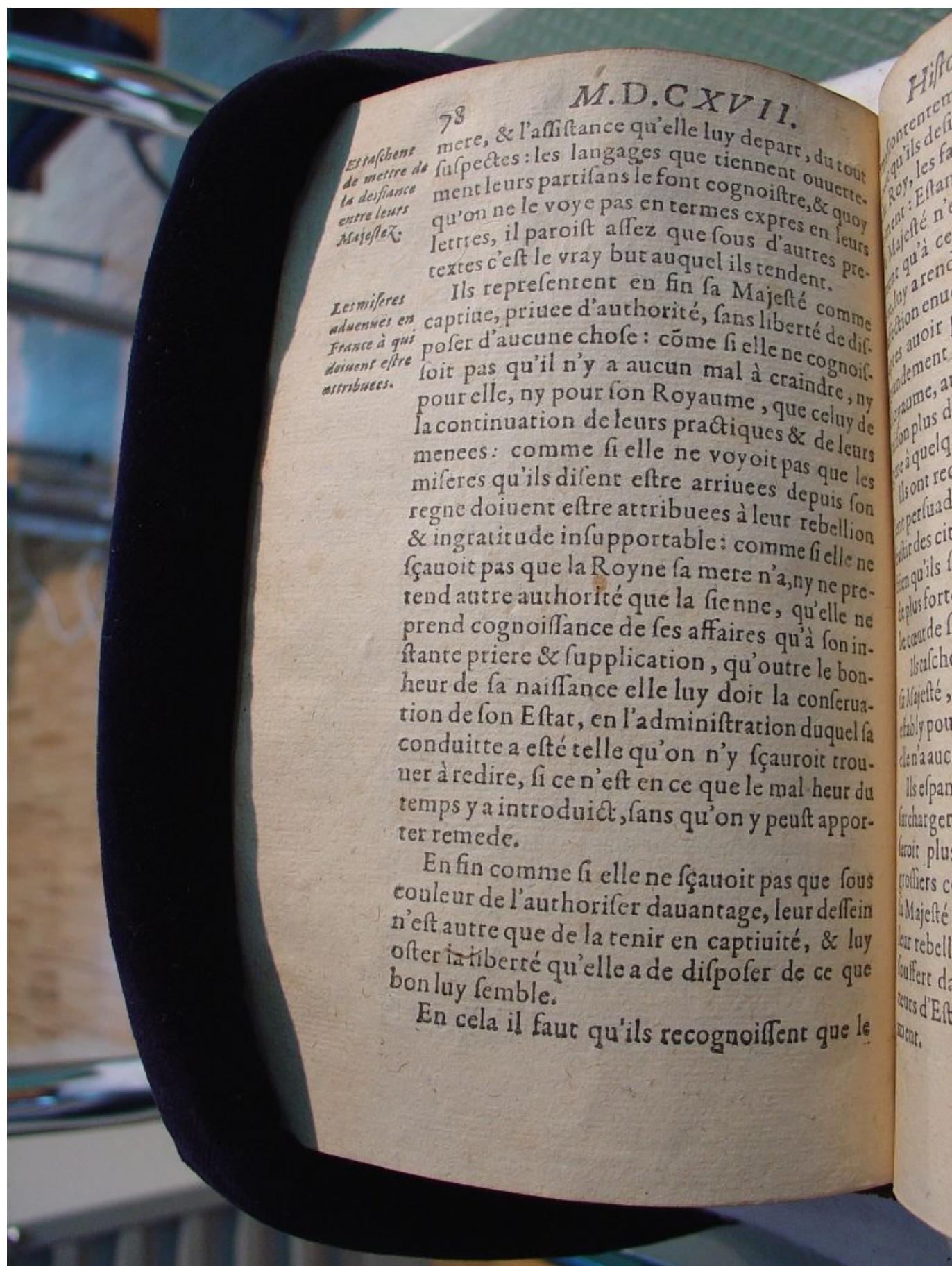
Les Roys font  
des faueurs  
à qui leur  
plaift.

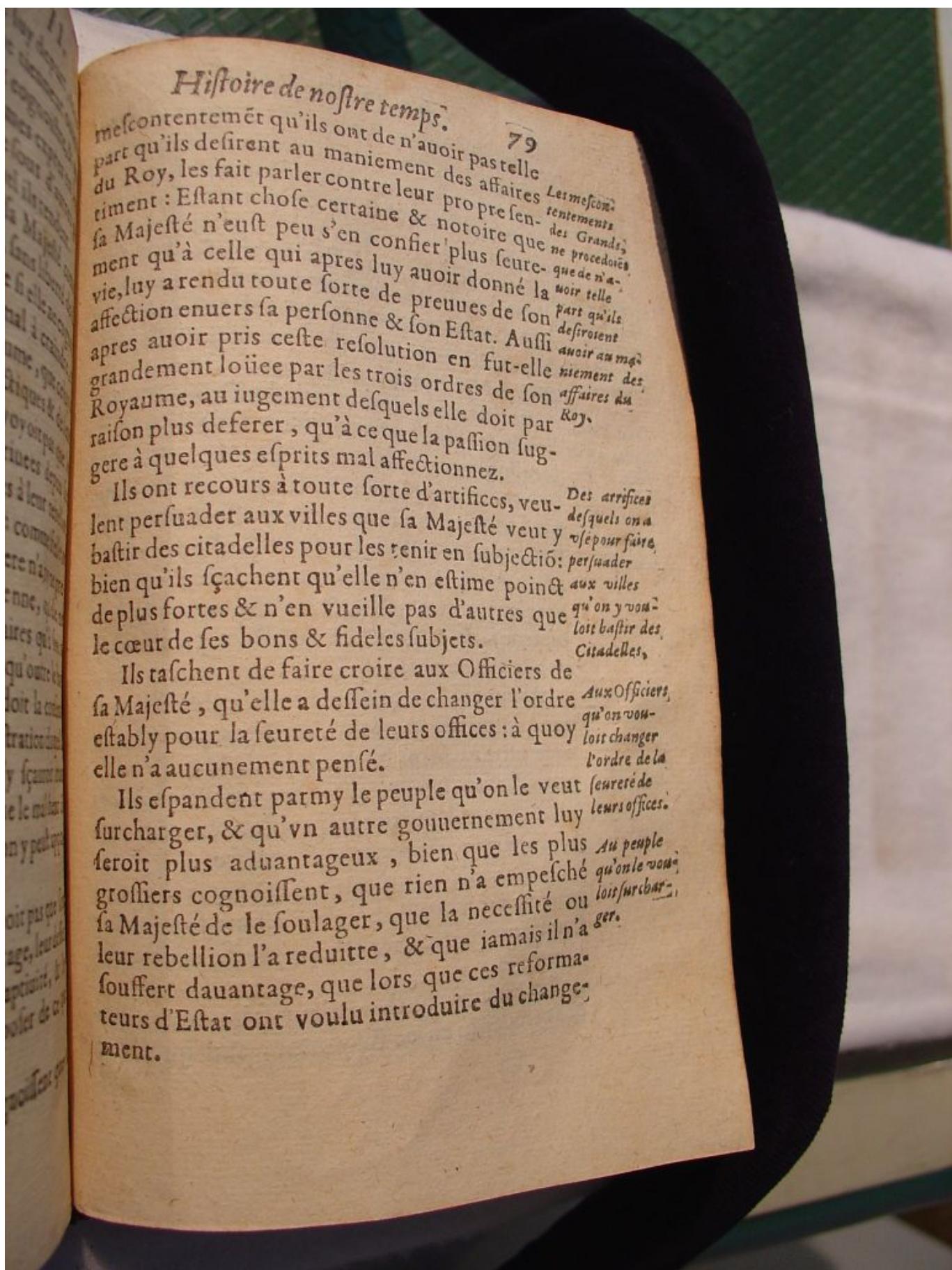
Les Roys font du bien à qui bon leur ſem-  
ble ſans qu'on ſe puiffe plaindre, principale-  
ment quand les faueurs qu'ils departent aux  
vns, n'empeschent pas qu'ils n'en faffent aux  
autres, & qu'ils ne rendent la Iuſtice à tout le  
monde.

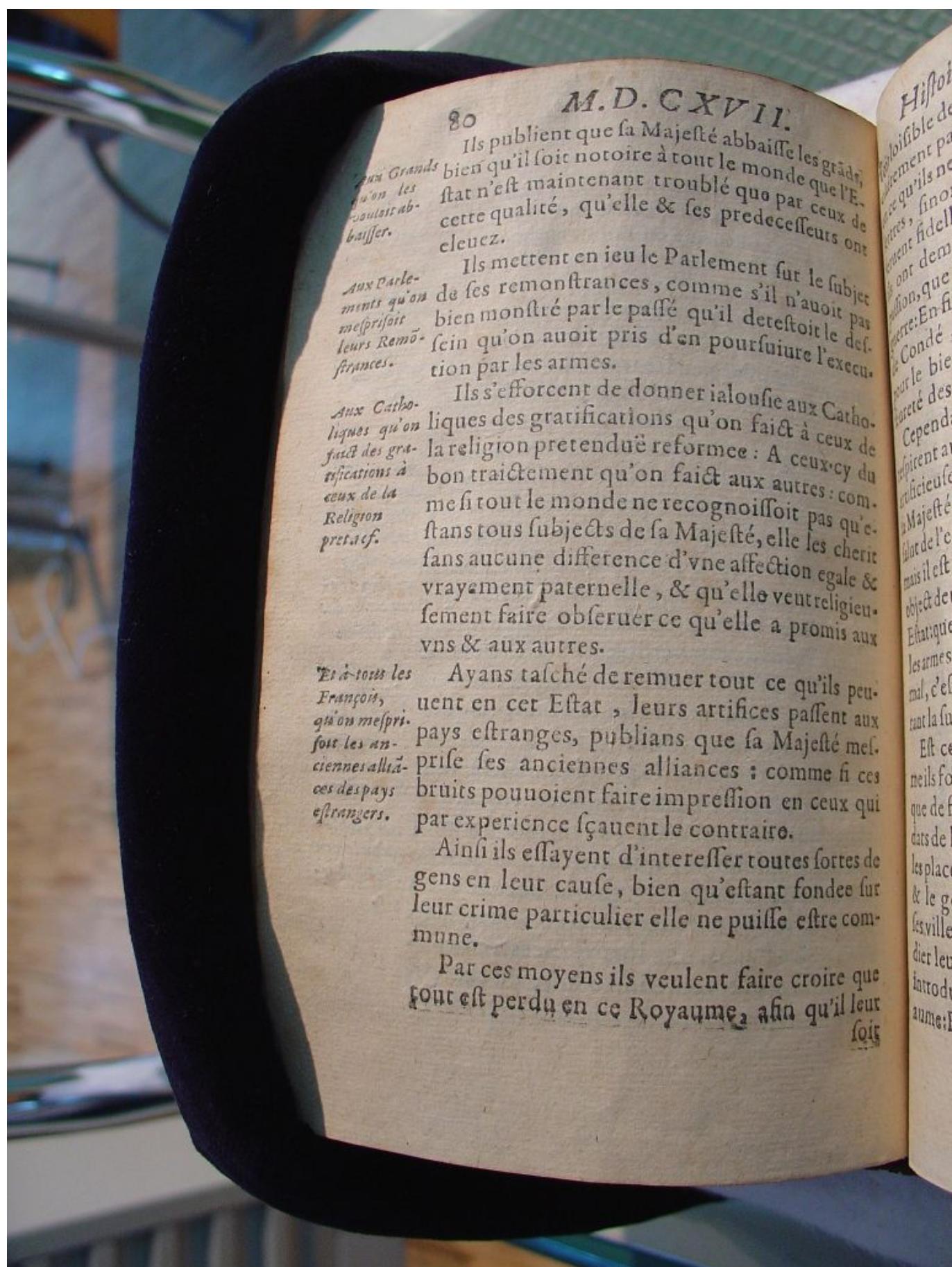
Que ſa Majesté ſoit en ces termes, ayant les  
mains ouvertes pour tous ſes ſubjeſts, plus de  
cinq millions que ceus meſmes qui ſe plaignent  
ont reçus d'elle, le iuſtifient : qu'elle rend la  
iuſtice à tout le monde, c'eſt chose claire, &  
Dicu vuille qu'ils ne la contraignent point de  
le leur faire aduoquier à leurs despens.

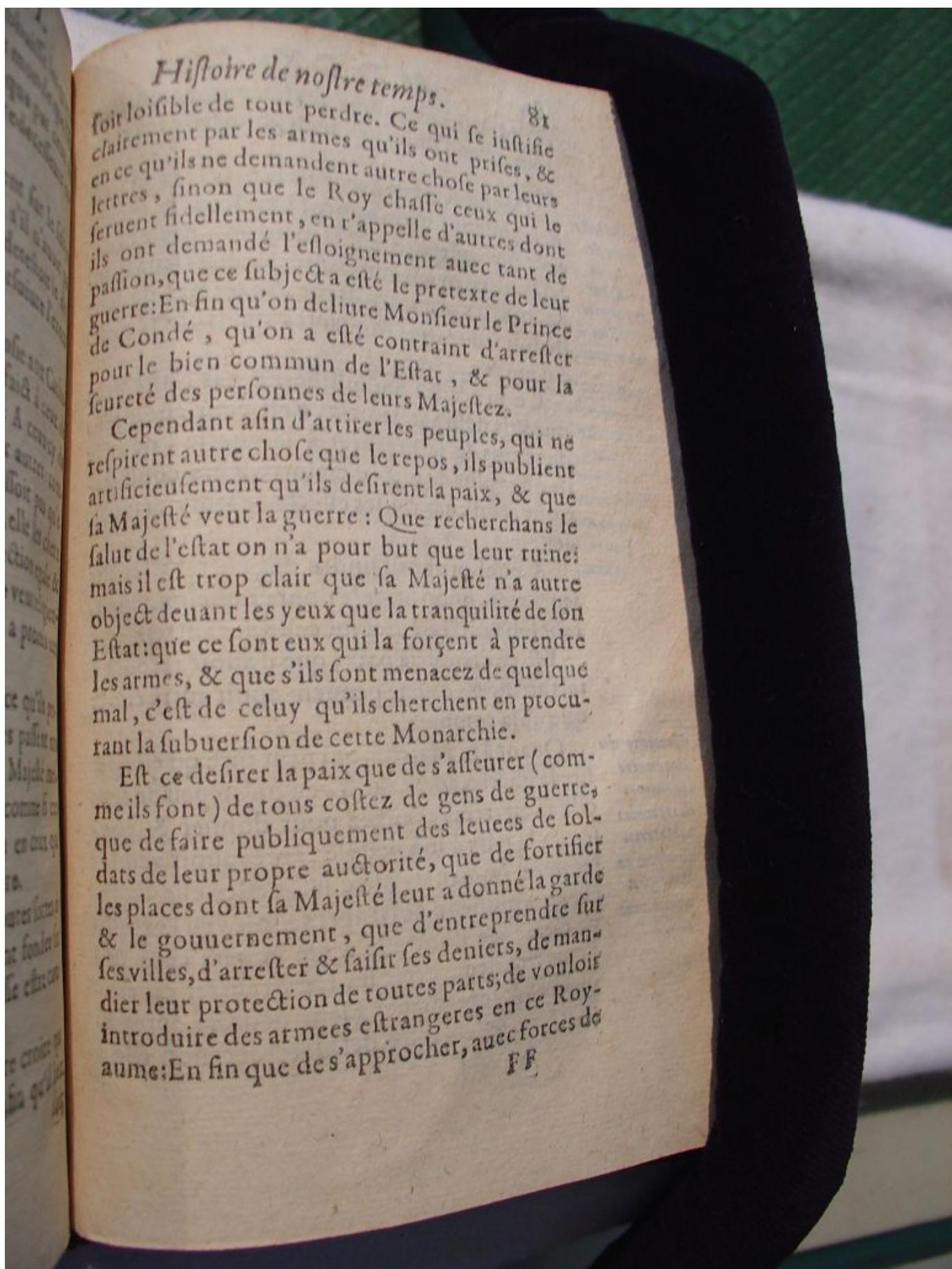
Quant à ceux ſur le ſoin desquels ſa Majesté  
fe repofe d'vne partie de ſes affaires, elle eut  
eſtē trompee ſi ceux qui les blasphem euffent  
parlé d'eux autrement qu'ils ne font: n'y ayant  
point d'apparence que ceux qui la deſeruent  
rendent des tesmoignages aduaantageux de ſes  
ſeruiteurs, dont elle cognoiſt ſi bien la can-











M.D.CXVI.

82  
sa Majesté , & non seulement commettre tous actes d'hostilité , mais permettre les voler-  
ies?

Les sujets  
doivent de-  
mander la  
paix à leur  
Roi par prie-  
res & non à  
main armée.  
Des subjects desireront-ils la paix lors qu'ils la  
 demandent à main armée? Les Roys la procu-  
 rent quelquesfois ainsi, mais non pas les sub-  
 jets, qui n'ayant autres armes envers leur Prin-  
 ce, que les prières, sortent des termes de leur  
 devoir toutesfois & quantes qu'ils ont recours  
 à d'autres.

Ce proceder ne iustifie-t'il pas clairement  
que s'ils desirerent la paix , c'est pour auoir plus  
de temps de se preparer à la guerre , pour se  
 donner plus de loisir d'esclorre leurs conspira-  
 tions , & d'auancer les effets de leurs mauuais  
 desseins?

A quel propos feindre des entreprises sur  
leur vies , sinon pour se donner quelque appa-  
rent sujet d'attenter sur celle des autres?

Est-ce desirer la paix , que d'auoir recours à  
tels artifices , qui ne peuvent auoir autre effet  
que de la rompre?

Clemence du  
Royer envers  
les auteurs  
des troubles  
par les trois  
Traitez de  
Paix qu'il  
a faict avec  
eux.

Quant à sa Majesté , qui peut dire qu'elle de-  
sire la guerre , apres auoir veu qu'en peu de téps  
elle a fait trois traitez pour donner & con-  
seruer la paix à son peuple : apres auoir veu les  
sommes immenses avec lesquelles elle l'a ra-  
cheptee plusieurs fois: apres auoir veu l'excessi-  
ue clemence dont elle a vsé envers ceux qui  
l'ont troublee , pour les faire rentrer en eux-  
mêmes & les ramener à leur devoir: apres auoir  
scen qu'en ceste dernière occasion elle a

